

GIS CIST – Conseil scientifique Séance du 2 octobre 2014_compte rendu

Présents :

E.Mesclier, C.Audebert, MU.Proux, C.Schulz, R.Camagni, A.Dubresson, S.Feldmann, R.Raymond, A.Ruas, L.Sanders, M.Bussi, P.Beckouche, MC.Fourny, O.Hoffman, E.Lelièvre

Bureau du GIS : C.Grasland, F.Guérin, R.Lajarge, JY.Moisseron, M.Gentilhomme

Excusés :

A.Ruckert, C.Du Tertre, J.Gensel, JM.Vincent

La réunion se tient de 10h à 16h30 à Paris dans les locaux de l'université Paris-Diderot.

La Vice-présidente en exercice Evelyne Mesclier (EM) donne la parole à la direction du CIST pour une présentation rapide à l'attention des nouveaux entrants du CS.

1. Rappel des objectifs et moyens du CIST

Claude Grasland (CG), directeur du GIS :

- *Phase « 2 » du CIST* : après la phase 2010-2013 de lancement, les tutelles ont renouvelé le CIST pour la période 2014-2018, il revient au CS de donner l'orientation scientifique de cette phase 2.
- *Objet du CIST* : la constitution d'une science ou « méta-science » des territoires, mobilisant les SHS mais aussi les sciences de l'ingénieur (y compris géomatique...), les sciences de santé (des liens ténus avec le CIST pour le moment), les sciences de la vie et de la terre (des rapprochements timides alors que les interfaces sont faciles à identifier comme l'agronomie).
- *Objectifs* : réseau national et international ; interface recherche / acteurs du développement territorial ; recherche / formation (niveau des formations doctorales plutôt que des masters).
- *Le triptyque de base (ou « piliers » ou « entrées ») du CIST* : (i) dimension épistémologique transdisciplinaire du concept de territoire ; (ii) importance centrale de l'information territoriale ; (iii) interaction avec la demande sociale (au sens large).
- *Les tutelles* : organismes de formation et recherche : CNRS, Paris 1, Paris-Diderot, puis l'IRD et l'Ined (et projet d'entrée des universités de Grenoble) ; et des partenaires institutionnels n'abondant pas le budget du CIST (CGET ex-Datar, IAU-IdF, Ademe).
- *Les équipes du CIST* : parisiennes au départ, elles se sont élargies à des équipes non parisiennes (Normandie, Grenoble, Poitiers, Tours).
- *Les Axes du CIST* : 9 Axes. Les axes ont été créés sur la base de 3 équipes, 2 disciplines, 10 personnes au minimum. D'autres types d'axes peuvent être pensés, par exemple des axes « pépinières », sur des thèmes émergents. Il y a environ 20000 € à répartir chaque année entre les axes, soit une dotation minimum de 1000 € + des dotations selon les projets de chaque axe. Les axes ont aussi accès au temps de travail des ingénieurs.
- *Le CS du CIST* : la décision des tutelles est qu'on peut aller jusqu'à 26 membres, le CS en compte actuellement 23 (deux membres sont en alternance sur un siège). Beaucoup de géographes, les disciplines non SHS sont très peu représentées car elles se sont peu mobilisées pour le CIST.
- *L'équipe du CIST* : 4 directeur-directeurs adjoints ; 3 ingénieurs – ressource clé, de grande qualité.
- *Budget du CIST* : les contributions des tutelles décroissent. Ce budget est lui-même limité (40 k euros environ, ce qui est beaucoup pour un GIS), mais par ailleurs le CIST a la responsabilité d'importants contrats de recherche nationaux ou européens.
- *Prochain colloque international du CIST* : mars 2016, Grenoble, centré sur la « demande sociale ».

Priorités de la direction :

- Être plus proactifs sur la définition de la (méta) science des territoires
- Mettre à l'épreuve cette théorie par les Axes
- Le réseau international : même si nous n'avons pas de cadre juridique pour nouer des partenariats avec des réseaux internationaux
- Développer l'interface chercheurs / acteurs du territoire (colloque de Grenoble)
- L'information territoriale (échelle locale, échelle globale)
- L'offre de formation à la science des territoires.

Un échange suit entre le CS et la direction.

RC, RL

La relation recherche / action est importante, pourtant la pratique du CIST peut paraître un peu éloignée des préoccupations des acteurs et des politiques. Il faudrait s'en rapprocher, et réduire ce 'gap' entre les deux mondes. Faut-il un Axe dédié à cela, ou bien davantage orienter l'activité des Axes en ce sens (action et évaluation des politiques) ? Questions à aborder pour préparer le colloque de mars 2016.

FG

Le CGET et les autres partenaires institutionnels du GIS réfléchissent à cette question en effet ; le CGET développe ses observatoires, en insistant sur la question des données notamment ; ils sollicitent le GIS en ce sens : que mesurer, comment mesurer ?

CG

L'appel d'offres Horizon 2020 (Union européenne) sur la « cohésion territoriale » vient d'être publié – une question à la fois théorique et pratique.

JYM

Le choc que représente le référendum écossais pose une question de cohésion nationale et européenne forte.

RC

Quel est l'impact territorial des mesures macroéconomiques (e.g. austérité européenne depuis 2008) : une question peu traitée par les économistes et qui doit être posée.

CG rappelle qu'il est possible d'organiser des séminaires les années sans colloque, pour traiter ce type de questions.

MB

L'un des intérêts du CIST est d'aller vers une méta-science, apportant une plus-value, en position « méta ». Quelques mots-clés pourraient caractériser sa posture : « demande sociale » par exemple, ou encore « participation ». Un questionnaire sur les avancées méthodologiques ou conceptuelles pourrait circuler auprès de nos équipes et chercheurs (CIST ou non CIST d'ailleurs), pour enrichir les travaux du CIST.

RR, AD

Faut-il constituer une Association, pour faciliter les questions administratives et financières ? Les revues fonctionnent souvent ainsi. Pb, il faudra ensuite... évaluer l'Association.

2. Présidence et fonctionnement du CS

EM propose de procéder à l'élection de la Présidence du Conseil scientifique afin de pouvoir valider les recommandations ; elle constate que le nombre des présents est assez important pour pouvoir atteindre le nombre de votes nécessaire¹.

Après l'appel à candidatures fait en Assemblée générale et par courrier, une seule candidature s'est déclarée. EM demande aux membres du CS présents autour de la table de déclarer leurs éventuelles candidatures. Elle donne ensuite la parole à P. Beckouche, seul candidat à la Présidence.

P. Beckouche précise qu'il parle en son nom et en celui de E. Mesclier, qui se présente en binôme avec lui. Sa proposition en tant que candidat est de :

- Poursuivre les travaux précédents du CS sous la présidence et vice-présidence de Grasland-Mesclier, en conservant l'idée de l'importance de l'activité des Axes et en reconnaissant les mérites d'une flexibilité de fonctionnement appréciée par les membres du CIST
- Pousser le travail des Axes vers une contribution plus formalisée à la (méta) science des territoires (SdT)
- Proposition de constituer le CS comme un des groupes de travail permettant d'avancer sur cette SdT
- EM précise qu'elle-même, en tant que chercheuse IRD, est amenée à travailler plusieurs mois par an à l'étranger et ne peut assumer la Présidence, mais peut fournir son appui en tant que Vice-Présidente.

EM se retire de la présidence de la session afin de laisser le CS délibérer.

LS

N'y a-t-il pas trop d'« endogamie » – même si on peut avoir toute confiance dans les personnes qui animent le CIST – notamment dans les passages successifs Grasland-Beckouche comme directeur / président du CS. Il faut communiquer sur ce point afin de le clarifier. L'évaluation du CIST par ailleurs n'est-elle pas elle aussi trop « endogamique » ?

CG

L'évaluation a été menée, à la demande des tutelles, via une commission commune, comportant un représentant de chaque tutelle et un représentant (R. Camagni) du CS du GIS.

En tant que directeur, il s'est engagé jusqu'au prochain colloque (mars 2016) et son AG.

¹ Extrait de la convention du GIS CIST : Le Conseil élit en son sein, à la majorité simple, son Président et son Vice-président pour quatre ans, renouvelables.

PB, EM

PB évoque la possibilité d'un mandat plus court à la Présidence du CS, jusqu'au prochain colloque. EM précise que la durée du mandat est fixée par la convention, quitte à proposer par la suite une démission si cela s'avère nécessaire en raison de l'évolution des situations personnelles ou opportun aux yeux du CS.

Les membres présents du CS préfèrent un mandat complet.

RL

La négociation avec les possible nouvelles tutelles, les universités grenobloises, repose en partie sur la stabilité du GIS et la transparence de l'appel aux candidatures à la fois pour la présidence du CS et la direction du CIST (qui fut fait au moment du colloque / de l'AG de mars 2014).

→ **Résultat du scrutin à bulletin secret:** élus à l'unanimité des 13 votants.

PB prend la présidence de la session.

3. Rôle du CS au sein du CIST

3.1. Bilan du colloque de 2014

- Assez peu, finalement, de communications de la communauté travaillant sur les *données* territoriales (AR)
- Dimension internationale nouvelle : Amérique latine
- Des *acteurs* peu présentés (alors que, lorsqu'ils l'étaient, leur apport était puissant)
- Des disciplines qui restent largement centrées sur les SHS, peu au-delà
- Au total, les communications (Actes) sont une somme dont on pourrait tirer bcp pour la SdT
- On verra, avec les publications et des numéros spéciaux de revues, quel bilan final on peut vraiment tirer de ce colloque
- Améliorer la *communication* relative au colloque : rôle moteur des Axes dans leurs réseaux, mais aussi canaux de diffusion en dehors du périmètre habituel du CIST
- Thématiques : transversales, stimulantes ; ne faut-il pas poursuivre ce qui a été produit en faisant une *synthèse* de ces thématiques transversales (RR) et/ou des compléments d'investigation (questionnaire, entretien...), notamment lorsque ces thématiques ne font pas l'objet d'un numéro spécial de revue – un travail à mener par le CS (OH). Le produit de ces travaux serait présenté lors du colloque 2016
- Aux trois piliers (ou « entrées ») du CIST, ne faut-il pas rajouter la question de la gouvernance et des institutions (RC), et demander explicitement aux propositions de communication de se positionner sur au moins deux de ces entrées ?
- AR : améliorer la communication sur le colloque.
- Peut-être chercher d'autres formes pour le colloque, comme par exemple des entretiens (MB) ; le CS pourrait travailler à prévoir ces entretiens.

3.2. Prochain colloque (Grenoble, mars 2016) : propositions et recommandations du CS

- Centré sur la demande sociale, mais peut-être pas exclusivement, telle était la position de l'AG de mars 2014
- RL : « **2 en 1** » : un colloque classique + un format se rapprochant des acteurs territoriaux (cf. leur colloque « 2TS » mettant les acteurs dans une situation confortable pour eux, à leur main ; AR : voir aussi le format « ville et territoires », journées dédiées aux acteurs locaux) ; le « 2 en 1 » permet d'envoyer un message clair sur la cible 'acteurs', à côté des chercheurs
- Le comité d'organisation
 - o Il faut monter un Comité d'organisation (Pacte et LIG sont partants, mais ils ne doivent pas être seuls) : il faut un mix Grenoblois / non Grenoblois y compris du CS (de manière souple).
 - o Il doit être rapidement monté à la fois sur l'orientation du colloque (**soumettre un avant-projet : titre, orientation... au CS** et aux tutelles notamment Datar...) et les aspects pratiques.
- La question des 'acteurs'
 - o Ce Comité d'organisation doit-il comprendre des 'acteurs' (EM) ?
 - o Il faudra *aller chercher* les acteurs (MB). Les solliciter sur des questions mobilisatrices, comme le vivre ensemble...
 - o Réseaux mobilisables et à mobiliser, par exemple dans le domaine de la biodiversité (très forte demande sociale, mais avec peu de demande théorique, RR). Bien penser à eux non seulement dans l'élaboration de l'appel à communication (viser aussi des objets *concrets*) mais aussi dans sa diffusion
 - o « demande sociale » : à préciser ! Les citoyens / les lobbys et autres décideurs stratégiques / les acteurs publics... ? Et inviter des acteurs au-delà d'une simple table-ronde : ils doivent pouvoir présider une session, etc. Il faut envisager des communications dédiées à des *réponses* et pas à des analyses (RC)
 - o MUP : distinguer demande sociale nationale / territoriale. Difficulté : la seconde est très fragmentée ; certains groupes sont mieux organisés (environnement, entreprises...) mais pas toujours ; les producteurs de services sont aussi des acteurs importants. Autre difficulté : l'expression de cette demande sociale est très corporatisée et conservatrice au fond, chaque

- groupe défendant ses intérêts. D'où l'importance du format du colloque, pour sortir ces acteurs de leurs réflexes corporatistes immédiats
- MB : éviter le colloque *technocratique* type Datar (avec institutions locales...) et éviter le colloque *fragmenté* donnant la parole à des intérêts corporatistes. Rendre très explicite notre approche, affirmant notre orientation
- MCF : nombreux dispositifs d'articulation chercheurs-acteurs (portails des sciences, data centers...), une ingénierie à inventorier, utiliser – et à questionner comme question de recherche
- CA : le format du colloque pourrait proposer des communications en binôme chercheur+praticien (ce qui avait été fait dans le Séminaire du CIST de 2013, et passionnant, FG)
- **Le CS est le CS du colloque.**
- ➔ **Décision** : membres du CS participant au Comité d'organisation du colloque : AD, RR, MB, PB, EM.

3.3. Les publications du CIST

La collection « CIST » de Karthala

- Convention avec Karthala
- Chaque ouvrage coûte 3 k€ (si la mise en page est effectuée par le CIST). Le CIST peut mettre au total 7 ou 8k€ sur les publications chaque année.
- Un seul ouvrage publié : publications du premier colloque (traduit en anglais par ailleurs mais cette version n'est pas encore publiée)
- Quelle ligne éditoriale ? Ce qui émane directement des colloques et travaux du CIST / ou bien plus large (mélanges, ouvrages de collègues...)
- Quel périmètre : CIST / hors CIST ?
- 3 manuscrits proposés
- ➔ **recommandations du CS :**
 - **Une ligne éditoriale** (« sciences du territoire », le texte existe) **à compléter**, tenant compte des piliers du CIST, JyM envoie la proposition
 - **une ligne éditoriale large** ouvrant la collection à des auteurs n'appartenant pas au CIST et le faire savoir sur le site (mais pas des thèses sauf exception véritable, pas de simples actes de réunion ou séminaire non plus)
 - Aller vers du co-financement pour pouvoir élargir
 - Encourager (et non pas obliger) **les Axes** à publier dans cette collection
 - Mettre au point une **grille d'évaluation** (en fonction de cette ligne, en tenant compte les trois « piliers » du CIST et disant le % financier que le CIST assume par rapport aux 3 k€ du coût total de l'ouvrage)
 - **Evaluation** : « 2 personnes dont au moins une personne du CS »
 - Que cela soit très ciblé, que l'évaluation soit stricte, que l'ouvrage soit excellent
 - **Comité éditorial** = la Direction du CIST + pdce du CS
 - Prévoir des traductions **anglaises** autant que possible.

3 projets d'ouvrage :

- Kamel Kateb, sur les femmes au Maghreb et les transformations familiales, lié au projet OTMA du CIST. A été évalué par JyM et FG. Accepté par deux autres éditeurs. Le CS s'enquiert de son inscription dans la ligne d'activité du CIST et souligne que les premiers ouvrages doivent clairement indiquer cette ligne. Or cet ouvrage ne s'inscrit pas vraiment dans la collection du CIST → il est retiré par ses promoteurs
- FG et EM (éd.) : sur les co-constructions territoriales, issu du colloque de 2014 (une dizaine d'auteurs, qui sont passé des communications au colloque à des contributions pour l'ouvrage, à remettre fin octobre 2014), à publier sur le budget de l'année. → **Evaluateurs : PB et une personne** à trouver (extérieur au CS). FG et EM, qui éditent cet ouvrage, ne participeront pas à son évaluation.
- RL, sur les travaux d'Yves Chalas (urbanisme et territoires) : 1^{re} partie sur les habitats, 2^e partie sur les territoires de l'urbanisme et leur échec, 3^e partie sur l'action en matière d'urbanisme. Intervenants nombreux y compris des professionnels. PACTE cofinance (50% du coût). → **Evaluateurs : RC et EL.**

RDT (sous-titre en anglais : *Journal of Territorial Sciences*)

- Présentée par RL, cette revue prend la suite de Montagnes méditerranéennes. Elle sera diffusée en ligne sur Revues.org : accès libre (open access), numérisation des anciens numéros
- 2 numéros thématiques par an, ambition théorique. Numéros bilingues
- UJF responsable légal de la revue mais affichage inter-labos fort. CIST co-éditeur, avec participation au Comité de rédaction (JyM, **besoin d'une deuxième personne issue du CS : → qui ?**)
- Pourquoi afficher le lien avec des laboratoires ? La crédibilité internationale militerait pour qu'il n'y ait pas de lien. Mais les labos assument – y compris financièrement. Le Comité éditorial ne sera pas limité au PACTE. Chaque numéro thématique sera fait avec un labo, et on élargira progressivement le cercle des partenariats avec des labos. Le CS recommande néanmoins de ne pas afficher les logos des laboratoires sur la revue.
- Pb de la différence entre le titre français / et l'anglais, meilleur aux yeux du CS, le terme de territorial en tout cas invite à réfléchir différemment (SF).

Les *Dossiers du CIST*

- Se sont développés de manière empirique (N°1 sur le printemps arabe, puis un autre sur les élections au parlement européen – avec le *Nvel Obs*, puis un autre sur l'Ukraine). Fonction d'interaction avec l'actualité. En l'absence d'évaluation, il faudrait prévoir un avertissement sur le fait que le CIST ne partage pas nécessairement les points de vue exprimés par les auteurs.
- ➔ **Décision** : un évaluateur du CS.
- ➔ **Décision** : MUP accepte de voir l'ensemble de la collection (5 numéros), pour la **fin octobre 2014**.

4. Evaluation de demandes d'adhésion d'équipes

LISA (UMR CNRS Corte)

- Interdisciplinaire – y compris des linguistes.
- Autre valeur ajoutée : l'approche par la culture, la littérature, et la réflexion par rapport à l'insularité.

CEMI (EHESS)

- Un apport évident avec l'économie institutionnaliste, proche des SHS
 - Une approche macro, une approche micro, et une approche méso (secteurs et territoires) en phase avec le CIST
 - Un autre apport : sa compétence sur l'Europe de l'Est et le monde ex-soviétique (mais pas exclusivement)
 - Davantage un projet d'adhésion qu'une demande d'adhésion. Une première réunion Sapir-Grasland-Koleva a eu lieu.
- ➔ **Décision** :
- **le CS recommande l'entrée du LISA dans le CIST**
 - **CEMI** : a priori accord sous couvert d'un dossier complet + entrevue de la direction du labo avec 2 ou 3 personnes du CS
 - pour les prochaines demandes d'adhésion, le CS souhaite recevoir à temps l'information pour pouvoir désigner en amont **un rapporteur qui présentera le dossier**.

5. Evaluation des Axes

CG

Faut-il que les Axes soient formellement recréés ? Les responsables doivent-ils attester leur activité ?
Quels principes d'évaluation par le CS ?

- AR : Leur demander régulièrement une contribution à la SdT
 - MUP : Le lien entre les trois piliers doit guider notre évaluation
 - PB : Une rencontre forte entre les porteurs des Axes / et le CS au moment des Séminaires en préparation des colloques du CIST : les Axes présentent alors leur contribution à la SdT
 - MCF : avoir une synthèse de l'activité d'un Axe serait utile, en insistant sur les résultats de recherche notamment
 - EM : Orienter cette synthèse vers leur contribution à la SdT
 - JyM : Les responsables d'Axes s'épuisent. La contribution de l'Axe se cristallise dans les colloques. Pas besoin de sanctionner, les Axes qui ne fonctionnent pas meurent d'eux-mêmes...
 - CG : Ne pas imposer une grille de travail trop stricte, mais leur demander une contribution synthétique aux moments importants du CIST (colloque, ou réunion de brain storming dit AR)
 - EM, AR : Il faut donner les informations nécessaires aux responsables d'Axe en amont, afin qu'ils puissent préparer ces contributions avec leurs membres
- ➔ **Recommandation principale** : lors des moments forts du CIST (colloque et Séminaire du CIST) les responsables des Axes produisent une synthèse de leurs travaux montrant leur apport à la SdT ; les Axes gardent une totale souplesse dans l'organisation pratique de leur travail.

Discussion sur la proposition portée par RL d'un nouvel Axe sur le rapport entre action individuelle et action collective, centré sur les actions publiques :

- séminaires en ligne, pour faire face aux difficultés géographiques de rencontre ; l'Axe serait porté au départ par deux équipes qui sont l'une à Grenoble et l'autre à Tours.
 - Pourquoi faire un Axe de plus ? N'y en-a-t-il pas déjà trop ? (LS)
 - RC : l'Axe n'est-il pas trop large ? Il faudrait le centrer davantage sur l'action publique
- ➔ **Recommandation** : l'Axe « Territorialisations. Pratiques spatiales, collectifs et actions publiques » doit être recentré ; tel qu'il est rédigé, il apparaît comme trop large.

6. Organisation du travail et calendrier :

Evaluations de textes

- Ligne éditoriale Karthala et grille d'évaluation – à rédiger très vite (avant la fin 2014), sur la base d'un premier jet de JyM
- Evaluation des deux ouvrages (avant la fin 2014, à préciser par le Comité éditorial de la collection qui est la direction du GIS + **psdce du CS**)
- Evaluation des 5 premiers dossiers du CIST : fin octobre 2014 (MUP)

Réception à quelques-uns de la direction du CEMI (avant la fin 2014 ?, à préciser par la **présidence du CS**)

Séminaire du CIST au printemps 2015 (mars ?), à Grenoble si possible, regroupant les responsables d'Axes (qui présentent la synthèse de leur contribution à la préparation du colloque) et du Comité d'organisation du colloque. Cette séance doit se tenir assez tôt pour que la contribution à la préparation du colloque soit effective. Les responsables d'Axes doivent être avertis dès que possible par la Direction du CIST.

Travaux de **contribution à la SdT par les membres du CS** :

- prototype (questionnaire, interviews) par **Michel Bussi** sur le thème « élections et territoires », quels apports des principaux chercheurs et disciplines ?
- D'autres membres du CS pourraient mener ce genre de travail sur d'autres thèmes importants pour le CIST, afin de nourrir la réflexion collective pour le colloque ou les Séminaires du CIST
- Les membres du CS relisent et amendent le **texte du colloque de 2011 (Debate paper)**

Comité d'organisation du colloque : **dates** à voir avec **RL** et la **direction du GIS**.

Prochaine réunion du CS (notamment pour évaluer les résumés longs des communications pour le colloque) : mi-octobre 2015 (jeudi ou vendredi si possible, donc 15 ou 16 octobre, la présidence proposera un *doodle*).

Colloque 2016 : 10-11 mars 2016 (à confirmer par son Comité d'organisation)

La séance est levée à 16h50. Les membres du CS remercient la direction du CIST, Marion Gentilhomme et Diouldé Diallo pour leur accueil et l'organisation de cette session.

Aspects qui n'ont pas été abordés à la fin de la séance et devront être discutés à la prochaine session:

- Formation. OH propose notamment des modules de formation courts sur les approches qualitatives des territoires
- Réseau international des SdT
- Contribution directe du CS à la réflexion sur les SdT.